

L'ÉCOCITOYENNETÉ : CHANGER LE MONDE ENSEMBLE EST POSSIBLE

6 éléments clés pour l'écocitoyenneté

1. une démarche structurée comme celle de la Recherche-Action pour la Résolution de Problème Communautaire (RA:RPC); M. Claude Poudrier spécialiste en RA:RPC est disponible et ce, gratuitement, pour superviser le projet écocitoyen.
2. un citoyen (ou un groupe de citoyens) assume l'animation du projet,
3. une communication efficace entre les acteurs de la RA:RPC,
4. un esprit critique inébranlable,
5. une stratégie efficace pour mobiliser les partenaires,
6. une persévérance face aux obstacles.

La RA : RPC

Le modèle pédagogique de la RA : RPC propose un processus d'apprentissage en Éducation à la Citoyenneté lié à l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) qui consiste à amener **les acteurs, peu importe l'âge**, à :

- ◆ Relever dans leur milieu un problème signifiant pour eux;
- ◆ Analyser ce dernier en tenant compte des différents enjeux;
- ◆ Envisager quelques solutions potentielles;
- ◆ Retenir celle qui semble la plus appropriée à la situation;
- ◆ Mettre en œuvre un plan d'action;
- ◆ Évaluer leur démarche et le résultat obtenu.

Ce modèle ouvre la communauté sur le milieu de vie. C'est l'environnement immédiat, tel que perçu par les acteurs, qui devient source et moyen d'apprentissage. Les acteurs choisissent et développent des projets de résolution de problèmes qu'ils ont repérés dans le quartier : vandalisme, terrains vagues, vétusté d'un immeuble, gaspillage d'eau potable, etc.

Le modèle propose treize étapes pour le développement de projets communautaires. Les deux premières étapes concernent l'animateur; mais en cours de processus, les acteurs deviennent partenaires des décisions et assument le projet à part entière ou en cogestion. L'animateur devient alors un guide, une personne ressource.

Les treize étapes

1. La planification du processus par l'enseignant en collaboration avec tous les partenaires concernés : directeur d'école, collègues, parents, membres de la communauté, etc.
2. L'évaluation diagnostique des habiletés des acteurs relativement à la démarche de résolution de problèmes, de façon à repérer les carences. Au fur et à mesure que se déroulera le projet, l'enseignant devra tenter de développer les habiletés requises par un enseignement et des exercices appropriées.
3. La prise de conscience par les acteurs des problèmes communautaires. Une visite exploratoire du milieu environnant est un moyen privilégié de découverte et de sensibilisation à ces problèmes.
4. L'énumération (liste) des situations problématiques observées. La technique de remue-méninges est alors utile. Les problèmes peuvent être classifiés et leurs interrelations peuvent être mises en évidence.
5. L'identification de critères pour le choix d'une situation problématique à résoudre (ex : temps à notre disponibilité, importance du problème, impact sur la majorité, estimation du budget nécessaire, ect.)
6. Le choix d'une situation problématique à résoudre.
7. La recherche d'informations sur cette situation. Il peut s'agir de recherches documentaires, d'interviews, d'observations, etc. Une grande partie de l'information provient du milieu communautaire lui-même.
8. La définition précise du problème inhérent à la situation analysée.
9. La poursuite de la recherche sur ce problème maintenant clairement défini.
10. L'exploration des solutions possibles (encore une fois, une séance de remue-méninges).
11. Le développement de critères pour le choix d'une solution privilégiée (ces critères peuvent être les mêmes qu'à l'étape 5).
12. Le développement d'un plan d'action; la mise en œuvre de ce plan .
13. L'évaluation de la portée de l'action en regard des effets attendus et le suivi (on s'assure que le plan d'action soit durable)

POUR INFORMATIONS: Claude Poudrier, M.Ed., SEAC, Porteur d'Espoir du Jour de la Terre 2007-08

Téléphone :819.373.1481
<http://www.claudepoudrier.com>